

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

OFFRE DE STAGE

**Participation au lancement de la mise en œuvre du PCAET de Caen Normandie Métropole :
Réalisation d'une étude comparative, d'un vadémécum et d'un premier « Energie'Tour »**

Contexte :

Le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole regroupe 6 intercommunalités qui constituent le cœur du bassin de vie caennais, en Région Normandie : la communauté urbaine de Caen la mer et les communautés de communes de Cingal – Suisse Normande, Cœur de Nacre, Val à Dunes et Vallées de l'Orne et de l'Odon. Il porte des compétences et missions déléguées par ses membres lorsque l'échelle du bassin de vie est la plus pertinente : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Projet Alimentaire Territorial (PAT), Programme européen LEADER...

Le Pôle a arrêté son projet de PCAET, qui est actuellement soumis aux avis des autorités compétentes et fera l'objet d'une consultation du public au printemps prochain. Le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis institutionnels et des remarques et propositions du public, devrait être adopté au cours de l'été 2023.

Compte tenu du caractère très carboné de son mix énergétique, Caen Normandie Métropole a élaboré une stratégie qui, dans son volet relatif à l'atténuation du changement climatique, est axée sur :

- le développement d'une sobriété énergétique forte, notamment dans les 2 secteurs les plus émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES), à savoir le bâti (logements et bâtiments du secteur tertiaire) et les transports ;
- l'augmentation accélérée de la production d'énergies renouvelables (EnR) ;
- l'augmentation de la séquestration carbone dans les sols, la végétation et les matériaux ;

et dans son volet adaptation du territoire aux conséquences du dérèglement climatique, met l'accent sur le partage de la culture du risque et le recours accru aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour augmenter la résilience du territoire et y restaurer une biodiversité riche.

Après son adoption, le PCAET devra être mis en œuvre par les EPCI, soutenus, lorsque que cela s'avèrera pertinent, par le Pôle métropolitain. Ainsi, le Pôle prévoit notamment de :

- mettre en place une Conférence permanente de l'énergie, instance partenariale chargée de coordonner la mise en œuvre du volet énergie du PCAET, notamment pour la production d'EnR ;
- organiser, dans ce cadre, la 1^{ère} journée d'un cycle d'« Energie'Tour » permettant à la fois d'informer les élus sur les aspects réglementaires et techniques de la production d'une EnR donnée et de visiter une ou plusieurs installations présentes sur le territoire ;
- rédiger un vadémécum visant à faire le lien entre les éléments du PCAET relatifs à l'aménagement durable du territoire ou à la production d'énergie renouvelables et le SCoT.

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Missions :

Sous le tutorat de la chargée de mission Environnement-Energie, les missions du stage consisteront à :

- **Réaliser une étude comparative (benchmark) des modalités de mise en œuvre des PCAET en France**, notamment de ceux qui ont déjà fait l'objet d'un bilan à mi-parcours. Sur le modèle classique des études comparatives, il s'agira d'identifier notamment quelle gouvernance a été mise en place, les modalités de mobilisation des acteurs socio-économiques mises en œuvre, les moyens humains, techniques et financiers consacrés à la réalisation du programme d'actions, les principales conditions de réussite des projets et les principales difficultés rencontrées ainsi que la façon dont la collectivité a pu, si tel a été le cas, les résoudre. Une attention particulière sera également accordée :
 - o au positionnement des structures, lorsqu'un PCAET a été élaboré par un syndicat déjà en charge du SCoT
 - o au jeu d'acteurs entre les collectivités chargées de la mise en œuvre du programme d'actions et les acteurs socio-économiques du territoire
 - o à la communication mise en œuvre auprès des communes et du grand public

Ce benchmark sera réalisé en 2 temps : l'identification des PCAET présentant le plus d'intérêt pour la réalisation d'une étude comparative puis la prise de contact pour l'organisation d'entretiens avec les personnes ressources identifiées.

- **Faire des propositions** pouvant venir compléter les éléments déjà définis dans le projet du PCAET pour la composition et le fonctionnement de la Conférence permanente de l'énergie, en s'appuyant sur le benchmark réalisé ainsi que sur l'étude d'instances partenariales similaires à la structure souhaitée dans d'autres domaines.
- **Organiser**, dans ce cadre, la 1^{ère} journée d'un cycle d'« Énergie'Tour ».
- **Relever tous les éléments communs au PCAET et au SCoT**, afin d'alimenter un vadémécum qui sera mis à disposition des EPCI et de leurs communes en vue de leur permettre de rendre leurs documents d'urbanisme compatibles avec le PCAET, conformément à la réglementation. Selon l'avancée des différentes missions et ses capacités propres, le stagiaire pourra aller jusqu'à la rédaction du vadémécum.

À noter : la liste des missions et leur ampleur pourront être ajustées, suivant le profil des candidats et la durée effective du stage.

Profil recherché :

- Niveau d'études : Bac +4/+5 dans les domaines du développement territorial et de la mise en œuvre des politiques publiques
- Intérêt particulier pour les questions de transition écologique et énergétique
- Bonne connaissance des techniques d'entretien
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise indispensable des outils bureautiques (suite office)
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Autonomie et méthode, capacité à s'organiser et à gérer son temps

CAEN NORMANDIE MÉTROPÔLE

pôle métropolitain

Modalités :

- Durée de la mission : 4 à 6 mois, entre avril et septembre 2023 (selon disponibilités)
- Temps de travail : 35h00
- Indemnité mensuelle : selon réglementation en vigueur

Dépôt des candidatures :

Date limite de réception des candidatures : **27 février 2023**

Lettre de candidature et CV sont à adresser :

- **Par courrier** : à l'attention de Monsieur Joël BRUNEAU, Président du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole – 16 rue Rosa Parks 14 027 CAEN
- **Ou par mail** : jael.mokienko@caen-metropole.fr

S'ils le souhaitent, les candidats et candidates pourront envoyer, à l'appui de leur candidature, les travaux déjà réalisés (mémoire, rapport de stage ...) à la même adresse.

Renseignements :

Site internet : <https://polesmetropolitains.fr/caen-metropole/>

Contact :

Jaël MOKIENKO

Chargée de mission environnement du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole

jael.mokienko@caen-metropole.fr